

Nationalisme, antisémitisme et fascisme à Québec : le cas de l'abbé Pierre Gravel (1935-1946)

Alexandre Dumas

Résumé

L'abbé Pierre Gravel, vicaire de la paroisse Saint-Roch de Québec, est un orateur bien connu à son époque pour ses discours nationalistes à saveur séparatiste. Il ne dissimule aucunement son mépris de la démocratie ni ses sympathies pour les régimes autoritaires qu'on retrouve en Europe. Son discours nationaliste s'accompagne de la lutte à la franc-maçonnerie, fréquemment alors associée aux Juifs. Comme plusieurs icônes du milieu nationaliste de l'époque, il s'oppose vigoureusement à la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale. Des travaux plus ou moins récents (Delisle, Pomeyrols, Betcherman, etc.) ont cherché à établir un lien entre le nationalisme canadien-français, l'antisémitisme et le fascisme. À l'heure où l'on tente toujours de nous présenter tous les nationalistes connus de cette période comme des fascistes, il nous semble nécessaire d'approfondir cet aspect de l'historiographie. L'abbé Gravel était-il fasciste? Répondre à cette question permettra de faire la lumière sur bien des cas parfois jugés trop rapidement.

Un mythe tenace, défendu par de nombreux historiens et essayistes, veut que le Québec ait longtemps été une société arriérée et entièrement dominée par un conservatisme national et religieux. L'encadrement social et culturel de la population par un clergé ultraconservateur et réactionnaire aurait fait de la société canadienne-française de cette époque un univers où règnent un antisémitisme violent et une forte sympathie pour les dictateurs européens, y compris les chefs d'États fascistes. Songeons aux travaux d'Esther Delisle¹, de Catherine Pomeyrols² et de Lita-Rose Betcherman³, pour ne nommer que celles-ci. Sous leur plume et celle de plusieurs autres, Lionel Groulx est devenu le maître à penser d'un nationalisme sectaire, xénophobe et guerrier, comparable au nazisme allemand. Catherine Pomeyrols explique qu'à l'image de Gonzague de Reynolds en Suisse, les intellectuels québécois, incapables de formuler eux-mêmes une pensée totalement nouvelle, se seraient contentés d'adapter les thèses de Charles Maurras et d'autres écrivains de l'extrême

droite française aux conditions du Canada français⁴. Certaines mises au point semblent encore nécessaires sur ce pan de l'histoire québécoise.

Le fascisme est un terme complexe à aborder puisque les définitions en sont aussi nombreuses que les auteurs ayant abordé ce sujet. Les limites physiques de cet article ne nous permettent évidemment pas de reproduire le débat historiographique dans son ensemble. Aussi nous limiterons-nous à deux définitions qui se sont trouvées en opposition. D'abord, Zeev Sternhell, historien controversé pour ses travaux sur le fascisme français, définit ainsi le terme : « une révolte contre la démocratie libérale et la société bourgeoise, un refus absolu d'accepter les conclusions inhérentes à la vision du monde, à l'explication des phénomènes sociaux et des relations humaines de tous les systèmes de pensée dits "matérialistes"⁵. » Cette définition est plutôt générale et a été critiquée pour cette raison.

Parmi les critiques de Sternhell, on trouve l'historien Pierre Milza, qui lui reproche d'amalgamer au fascisme tous les groupes et intellectuels qui se sont livrés à une critique du parlementarisme et des valeurs de la société bourgeoise⁶. Pour étudier le phénomène efficacement, il est nécessaire d'avoir une définition plus précise. Le fascisme appartient, toujours selon Milza, aux mouvements dits « de troisième voie ». Ces mouvements cherchent une solution intermédiaire entre le capitalisme sauvage et le socialisme qui veut la disparition de l'initiative personnelle et de la propriété privée. Milza utilise trois critères pour distinguer le fascisme des autres courants de troisième voie qu'on observe entre les deux Guerres mondiales⁷. D'abord, afin de satisfaire une clientèle hétérogène, le fascisme est un courant à la fois révolutionnaire et réactionnaire. Cela élimine des fascismes toutes les idéologies et les groupes qui visent la seule restauration de l'ordre ancien. Ensuite, le fascisme se distingue des autres dictatures par la présence d'un gouvernement totalitaire, que nous ne devons pas confondre avec les gouvernements autoritaires qu'on a pu retrouver par exemple au Portugal ou en Espagne. Finalement, ce gouvernement mobilise la population autour d'un projet d'expansion impérialiste. Cette définition plus nuancée nous permet d'approcher la notion du fascisme avec prudence.

Le présent article ne vise évidemment pas à réaliser une étude d'ensemble sur l'influence fasciste qu'on a pu observer au Québec. Nous comptions à tout le moins offrir un début de réponse par l'analyse d'un cas particulier dont l'association au fascisme est particulièrement facile.

Vicaire de la paroisse Saint-Alphonse de Thetford Mines de 1924 à 1935, l'abbé Pierre Gravel se fait d'abord connaître en fondant le Syndicat national catholique de l'Amiante. Détesté autant par les patrons des mines que par le Parti libéral du Québec, ce prêtre turbulent est finalement contraint par le cardinal Villeneuve de quitter ses ouvriers. Ensuite vicaire de la paroisse Saint-Roch de Québec de 1935 à 1946, il se taille une réputation à travers tout le Québec avec ses conférences à saveur

nationaliste. Il y exprime ses convictions séparatistes, ses sympathies profondes pour les dictateurs européens et sa haine de la « franc-maçonnerie juive ». Bien qu'il ne se soit jamais rendu lui-même en Europe, son discours est fortement influencé par les rédacteurs et collaborateurs du journal d'extrême droite *L'Action française* de Paris, qu'il cite d'ailleurs régulièrement lors de ses conférences⁸. Fervent admirateur d'Oliveira Salazar, de Francisco Franco et de Philippe Pétain, il reconnaît également certains mérites à Benito Mussolini et même à Adolf Hitler. On l'a surnommé « le père Coughlin de Québec⁹ », le « matamore en soutane¹⁰ » et « le curé fasciste en liberté¹¹ ». Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il inquiète autant le cardinal Villeneuve que le gouvernement fédéral par ses sympathies vichystes et ses discours contre la conscription.

Cette inquiétude est justifiée par la grande popularité dont a semblé jouir Gravel. Il avait notamment de nombreux disciples parmi l'équipe du journal *La Nation*, qui lui a consacré plusieurs articles élogieux¹². Il était également un conférencier très prisé par des groupes tels que la Ligue des Patriotes, les Chevaliers de Colomb et la Société Saint-Jean-Baptiste¹³. Jean-Charles Harvey, directeur du journal *Le Jour*, était allé jusqu'à inventer le terme « graveleux¹⁴ » pour désigner les disciples du bouillant vicaire de Saint-Roch. L'abbé Émile Bégin remarque de son côté que les soldats conscrits qui refusent de partir pour l'Europe sont « des fanatiques de l'abbé Groulx ou de l'abbé Gravel¹⁵ », ce qui allègue à l'abbé une influence comparable à celle du chanoine.

Nationaliste ardent, antisémite et critique du libéralisme politique et économique, l'abbé Gravel présente le profil d'un intellectuel dont l'association au fascisme serait des plus faciles. L'expérience a déjà été tentée sur des cas beaucoup plus ambigus que le sien. Pensons notamment à Dostaler O'Leary, qualifié de fasciste par Mathieu Noël en raison de son nationalisme et de son adhésion à la doctrine corporatiste¹⁶, ou encore à Lionel Groulx, qu'Esther Delisle ne qualifie pas seulement de fasciste mais de nazi¹⁷. Pierre Gravel était-il fasciste ? Répondre à cette question permettrait probablement d'appliquer un raisonnement semblable à d'autres figures importantes du nationalisme canadien-français de l'époque comme celles que nous avons mentionnées.

Peu présent dans l'historiographie en dehors de l'œuvre de Robert Rumilly¹⁸, l'abbé Gravel a l'avantage de présenter un cas pour lequel il n'existe à ce jour aucun préjugé. La seule accusation de fascisme à son endroit (qui ne soit pas d'un contemporain) vient d'un essai d'Esther Delisle. Elle affirme dans un de ses essais que Gravel était, au cours de la Seconde Guerre mondiale, « un ardent supporter du fascisme¹⁹ », sans toutefois donner davantage de précisions et sans citer la moindre référence à son sujet. Notre étude se penche donc sur un cas pratiquement nouveau.

Pierre Gravel étant davantage un conférencier qu'un écrivain, l'analyse présentée dans cet article reposera principalement sur ses plans de conférences, contenus dans le fonds Pierre Gravel à Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ainsi que sur de nombreux comptes rendus de ses allocutions présentés dans la presse.

Nationalisme et antilibéralisme

Pierre Gravel est un intellectuel de droite qu'on peut associer au courant des anti-lumières. Il s'agit d'un mouvement pluraliste, présent dans plusieurs pays et à plusieurs époques, qui s'oppose à la vision de l'histoire, de l'homme et de la société que défend le courant des Lumières. On y identifie des personnalités aussi distinctes que Edmund Burke, Richard Wagner et Charles Maurras²⁰. Les anti-lumières placent l'intérêt de la nation et de la collectivité avant celui de l'individu et contestent la recherche du bonheur comme finalité de la société. On craint l'élévation de l'individu, qui mène à un individualisme qui menace l'intérêt collectif²¹. C'est l'individualisme de la Révolution qui a créé la démocratie. L'écrivain Ernest Renan faisait ainsi le procès du gouvernement démocratique : « un pays n'est pas la simple addition des individus qui le composent ; c'est une âme, une conscience, une personne, une résultante vivante²² ». Ainsi, un pays ne saurait être gouverné par la simple volonté de la majorité, puisque celle-ci peut l'entraîner sur un chemin qui n'est pas le sien. Le journaliste Charles Maurras de *L'Action française* va encore plus loin : « Il ne s'agit pas de savoir l'opinion des neuf dixièmes des Français sur les conditions du salut public, mais bien quelles sont les conditions mêmes de ce salut. Ne fût-on, à connaître ces conditions, qu'un seul contre trente-huit millions, on aurait raison de les proposer, de les soutenir, de plaider pour elles, de travailler à les faire prévaloir sur l'avis des autres²³. » Au nom du bien collectif, il importe de limiter les droits individuels, particulièrement celui de la participation à l'exercice politique.

C'est l'attitude qu'on retrouve chez l'abbé Gravel, qui entretient de nombreux griefs à l'égard de la démocratie. Il s'attaque en particulier au suffrage universel, qui trop souvent « porte au pouvoir des législateurs corrompus et néfastes²⁴ ». Le 23 novembre 1935, à la veille des élections provinciales, il prononce une causerie à la station de radio de Québec CHRC intitulée « Le devoir des électeurs²⁵ ». Tout en encourageant les gens à aller voter, il effectue le procès de la démocratie, qui donne à la vie politique une « base incertaine et mouvante²⁶ ». Et pourtant, puisque nous sommes coincés dans ce système, il importe que chacun exerce son droit de vote. L'abstention revient à permettre l'arrivée au pouvoir « d'hommes incapables ou mal intentionnés²⁷ ». Les électeurs doivent voter afin d'éviter que par leur désintérêt ne soit élu un gouvernement dangereux pour l'État et pour l'Église. La présence d'un gouvernement indigne ne peut s'expliquer que par l'abandon des électeurs et par l'achat des votes par des politiciens sans scrupule ni morale. Il est évident pour Gravel que les abstentionnistes ne sont pas ceux qui voteraient pour le « mauvais »

parti. On devine que le mauvais parti n'est nul autre que le Parti libéral du Québec alors au pouvoir depuis près de quarante ans. Comme ses inspirations françaises, Gravel considère la démocratie telle qu'elle est alors pratiquée comme la dictature d'une minorité : « Mais ne savez-vous pas que les pires iniquités, au cours de l'histoire, furent toujours commises par de faibles minorités grâce à la complicité inconsciente des foules, depuis celle qui jadis aboutit à mettre en croix le Sauveur du monde jusqu'à celles qui, de nos jours, ont ensanglanté tour à tour à peu près toutes les grandes nations du monde²⁸ ? » Dans le contexte particulier des années 1930, il affirme que toute élection met en cause les intérêts de la religion et de la patrie. Il critique également les gens inconscients, ignorants et incapables de se servir correctement du bulletin de vote qu'on leur met entre les mains.

Le suffrage universel est particulièrement risqué puisque tous les citoyens ne sont pas habilités à utiliser correctement leur droit de vote. Certains sont tout simplement inaptes à prendre une décision éclairée, soit un choix orienté vers le mieux-être de la nation et de la religion. Gravel va jusqu'à qualifier ces citoyens de « danger public²⁹ ». Il défend ainsi sa position : « 1) Ils ne savent pas ce qu'ils veulent. 2) Ils sont une force aveugle dont les meneurs se servent sans scrupule. Ils paralysent et annulent l'action des hommes intelligents et amis de l'ordre³⁰. » Cependant, il refuse catégoriquement l'idée de priver certaines gens de leur droit de vote. Qui en ferait la distinction et comment cet exercice ne pourrait pas être arbitraire ? Le suffrage universel, si dangereux soit-il, est donc essentiel à l'exercice démocratique³¹.

La solution se trouve dans la formation d'une élite « aux idées justes et saines³² » et capable de mobiliser la majorité. Cette idée est présente très tôt dans le discours de l'abbé Gravel. Dans un livre sur les Œuvres de Jeunesse³³, publié alors qu'il était récemment arrivé à Thetford Mines, il exprime le souhait que les directeurs des œuvres forment « une élite de fervents chrétiens, d'apôtres ardents et de patriotes sans peur³⁴ ». Cet exercice est nécessaire « car il y a, sur la terre, des hommes destinés par le bon Dieu à être des sauveurs d'humanité, à côté du clergé et en union avec lui³⁵ ». Dollard des Ormeaux, tué en défendant la civilisation française contre les Iroquois, est l'exemple même de cette élite qui doit savoir se sacrifier pour une noble cause, c'est-à-dire celle de l'idéal catholique et national³⁶. Cette élite sera nécessairement formée par le prêtre. Le clergé catholique, explique Gravel, est le seul groupe indépendant dans la province de Québec³⁷. Le prêtre est étranger aux passions politiques, ce qui fait de lui le meilleur maître, le meilleur guide. C'est l'argument qu'il utilise pour défendre le rôle que lui et le curé Édouard-Valmore Lavergne de Notre-Dame de Grâce ont joué lors de la campagne électorale de 1935, lorsqu'ils ont publiquement pris position en faveur de Paul Gouin et de l'Action libérale nationale³⁸.

Cette inaptitude de l'électeur que critique Gravel n'est toutefois pas son seul reproche à l'endroit de la démocratie. Il s'en prend également au système même du parlementarisme, cible de choix pour la droite intellectuelle de l'époque, tant française que canadienne-française³⁹. Le plus grand mal du régime parlementaire est la consécration de la politique partisane. L'abbé Gravel appelle les citoyens à cesser de se rassembler autour de partis et à plutôt se rassembler autour d'idées⁴⁰. Il critique l'efficacité de la démocratie dans le cadre parlementaire puisqu'une fois élu, « le Parlement est pratiquement le maître à peu près souverain de la situation⁴¹ ». La démocratie devient alors un exercice dangereux puisque l'électeur ne peut voter qu'en fonction de ce qu'il connaît du candidat. Or, ce qui est connu du candidat n'est que l'image que celui-ci veut bien laisser transparaître. L'électeur n'est donc pas le seul responsable du gouvernement indigne. C'est ce manque total de confiance entre l'électeur de même qu'envers l'élu qui pousse Gravel à refuser la démocratie.

Cette aversion pour la démocratie amène Gravel à désirer qu'on lui substitue un autre régime. L'Action française de Paris défend la distinction entre un gouvernement « démophile » et un gouvernement démocrate, une idée que le dictateur Salazar affirme avoir mis en pratique. Le bon régime, selon eux, n'est pas un gouvernement conduit par le peuple, mais pour le peuple, dans l'intérêt du peuple⁴². Gravel défend une position analogue. Après la Seconde Guerre mondiale, il oppose cette démocratie idyllique, où le gouvernement dirige en faveur du peuple et fait respecter la religion et la morale, à la démocratie « de la banque d'Angleterre, de Carnegie, de la Sun Life⁴³ » où on retrouve des promesses jamais tenues, des camps de détention et une course aux armements effrénée. Il affirme que les seuls régimes véritablement démocratiques en 1946 sont ceux de Franco en Espagne, Salazar au Portugal et Valera en Irlande⁴⁴. Cela constitue une prise de position ouverte en faveur des États autoritaires.

À l'instar de la grande majorité des intellectuels de droite, Gravel s'attaque à « l'idéologie subversive » du communisme de même qu'aux effets pervers du capitalisme. La recherche d'une « troisième voie » mène au corporatisme, que celui-ci soit social, souvent inspiré par les enseignements des papes, ou autoritaire, comme celui qu'on retrouve au Portugal de Salazar et dans l'Italie de Mussolini. Gravel considère quant à lui que le corporatisme est une doctrine d'ordre et par conséquent d'autorité. Il ne semble toutefois pas établir de distinction entre le corporatisme autoritaire de Salazar, dont il fait la promotion, et le corporatisme chrétien de Pie XI. Gravel explique que le pape a présenté la nécessité et la formule, mais Salazar en a fait la mise en application⁴⁵. L'historien André-J. Bélanger affirme qu'à l'intérieur du clergé catholique canadien-français, l'unanimité se réalise en faveur du corporatisme social⁴⁶. Ce n'est toutefois pas le cas de l'abbé Gravel, qui croit au contraire que seul un gouvernement autoritaire pourrait venir à bout des résistances des chefs d'entreprise et mettre en place le nouveau régime.

Gravel trouve souvent ses modèles dans l'histoire de la Nouvelle-France et d'autres pays. C'est également le cas en ce qui concerne l'économie. Aux côtés de Salazar, Gravel place en exemple l'intendant Jean Talon. Fraîchement arrivé à Saint-Roch, Gravel donne une conférence consacrée à l'œuvre du premier intendant⁴⁷. L'économie est alors à base d'agriculture, vocation naturelle des Canadiens français. Talon donne aux cultivateurs tous les outils nécessaires pour réussir dans ce domaine : instruments aratoires, subsides, allocations familiales, etc. Dans tous les domaines, il favorise l'exploitation des ressources naturelles, en particulier les mines, car il les considère comme des « richesses nationales ». Talon a brisé les monopoles des grandes compagnies de façon que les ressources servent la colonie plutôt que les intérêts privés. Finalement, Talon a offert un rêve aux Canadiens français : il souhaitait faire de la Nouvelle-France un royaume. Jean Talon est ainsi présenté par Gravel comme un patriote avant l'heure, un chef nationaliste qui a donné aux Canadiens français un idéal qu'ils doivent continuer à servir. La leçon de l'intendant vient donc soutenir le discours social et national de l'abbé Gravel. Jean Talon a rendu la Nouvelle-France autonome en lui donnant la maîtrise de son économie. C'est par la reconquête de leur économie que les Canadiens français obtiendront réellement leur indépendance. À l'instar de Lionel Groulx, Gravel trouve des solutions aux principaux maux de l'heure dans les leçons de l'histoire.

Les intellectuels de droite s'opposent à toute idée d'universalité et croient plutôt à la variété des sociétés, des expériences et des réalités humaines⁴⁸. C'est pour cette raison que si les intellectuels français vont volontiers puiser des exemples chez les gouvernements étrangers, ils priorisent des solutions typiquement françaises. Prenons le cas de l'Action française de Paris, qui accepte les régimes autoritaires dans les pays latins mais qui voit la monarchie comme le seul régime acceptable pour la France⁴⁹. Mentionnons également le fasciste français Georges Valois, qui se défend bien d'imiter le fascisme mussolinien. Il croit au contraire que le fascisme tire ses origines en France⁵⁰. Pareillement, le socialiste Marcel Déat affirme que le régime corporatiste qu'il défend ne s'inspire aucunement de Mussolini. Au contraire, il soutient que la corporation appartient à la tradition syndicale française⁵¹. Les intellectuels de droite cherchent la solution aux problèmes de la nation à l'intérieur même de celle-ci. Voilà qui peut fournir une autre explication à la fascination de Gravel ou encore du chanoine Lionel Groulx pour l'histoire et les héros de la Nouvelle-France. Ils sont à la recherche d'une solution purement canadienne-française. Cette solution ne peut certainement pas se trouver dans la démocratie parlementaire importée de Grande-Bretagne. Comment un régime mis au point pas des Anglais protestants pourrait-il convenir à un peuple français et catholique ?

La droite nationaliste est à la recherche d'un idéal qui permettrait de sortir la nation de la décadence dans laquelle elle se trouve plongée. Cette décadence s'illustre notamment par le rejet des institutions traditionnelles.

L'idéal du Canada français est tout simplement l'indépendance, c'est-à-dire de se constituer en État hors de la Confédération et de l'Empire britannique. Il y est destiné par la providence. Gravel exprime cette conviction dès 1925 dans une conférence qu'il donne à Thetford Mines : « Je trouve inconcevable que le bon Dieu ait planté ici des croix, des clochers, qu'il ait amené en ce pays des familles de race française et catholique, et tout cela afin de faire de nous un peuple toujours soumis à une nation ou confédération anglaise ou protestante. Où serait la dignité dans une pareille théorie⁵² ? » Cette conviction demeure et s'exprime de façon plus agressive à la fin des années 30 : « Sans aucun doute, nous rêvons d'un État français en Amérique, qu'on l'appelle Laurentie ou autrement. Notre race ne fut pas transplantée sur la terre de l'Amérique du Nord pour qu'on en fit un ragoût de Juifs et de Yankees⁵³. » Le Canada français est donc pourvu d'une mission divine, qui est de répandre dans l'Amérique protestante et anglo-saxonne les valeurs du catholicisme et la richesse de notre héritage français⁵⁴. Cette mission est commencée depuis longtemps. Gravel raconte comment les missionnaires ont évangélisé une grande partie de la population amérindienne jusqu'en Amérique du Sud : « Nous avons civilisé tout un continent, à l'encontre de certains conquérants qui s'emparent des pays pour les exploiter dans leurs ressources et leurs richesses et souvent pour l'écraser dans son âme⁵⁵. » L'indépendance vise à permettre de conserver plus facilement la tradition catholique et française afin de pouvoir ensuite répandre ses bienfaits au reste de l'Amérique.

Parmi les raisons plus pratiques du séparatisme, on trouve l'échec de la Confédération, dans laquelle les Canadiens français se perdent peu à peu. Gravel déplore à plusieurs occasions le fait que les droits des francophones, pourtant garantis par la Confédération, ne soient pas respectés. Il critique notamment l'absence de bilinguisme dans les publications officielles⁵⁶, l'inégalité dans l'attribution des postes au fonctionnarisme fédéral⁵⁷ et le traitement injuste des minorités catholiques dans les provinces anglophones⁵⁸. Après la guerre, il critique également la centralisation de plus en plus importante⁵⁹, les taxes nombreuses que la province paie au gouvernement fédéral⁶⁰ et surtout l'importante immigration britannique encouragée par Mackenzie King et Louis Saint-Laurent, qui souhaitent « la noyade de l'élément canadien-français⁶¹ ». Comme les francophones ne semblent pas avoir leur place dans le régime confédératif et que leur liberté d'action sera toujours limitée par le gouvernement fédéral dirigé par la majorité anglophone, ils ne pourront régler ces problèmes qu'en quittant la Confédération.

Gravel reste généralement vague sur les moyens à prendre pour la création de l'État français en Amérique. À une seule occasion, en 1938, lors d'une conférence organisée par la section paroissiale de la Société Saint-Jean-Baptiste, il l'exprime clairement : « Il faut une révolution. [...] Il faut que les nôtres s'unissent et reprennent le sol qui nous appartient et empêchent solidement les étrangers de nous nuire⁶². » Comme il est à

peu près impensable que cette « reprise du sol » puisse se faire pacifiquement, nous pouvons supposer que Gravel prévoit ici l'usage de la violence. Ce n'est qu'une supposition puisque ce discours est la seule occasion où Gravel fait explicitement appel à la révolution. Par la suite, il s'attaque davantage aux obstacles de l'indépendance. Il les énumère lors d'une conférence en 1939 : l'impérialisme, la partisanerie, le communisme, le capitalisme et finalement les antinationaux, qu'il appelle les « faussaires du cerveau⁶³ ». La propagande impérialiste vend une fausse démocratie aux Canadiens français et attaque les gouvernements totalitaires, qui ont pourtant redressé leur nation. L'esprit de parti fait en sorte que les politiciens travaillent davantage à servir les intérêts partisans qu'à servir la patrie. Le capitalisme, par ses excès, est ce qui risque de mener le Canada français au communisme, qui représente la disparition de la nation et de toutes ses traditions. Finalement, les antinationaux travaillent à l'assimilation du Canada français à la majorité anglo-saxonne. Ce n'est donc que par la lutte contre ces obstacles que le Canada français pourra obtenir son indépendance. Ces obstacles ont tous un point commun dans le discours de Gravel : ils sont causés directement ou indirectement par la franc-maçonnerie juive.

L'antisémitisme

L'antisémitisme se présente sous plusieurs formes et prend plusieurs bases. Depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, certains intellectuels fondent leur hostilité envers les Juifs sur les thèses du comte Joseph-Arthur de Gobineau, qu'il exprime dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines*⁶⁴. Librement inspiré de la théorie de l'évolution de Darwin, Gobineau a constitué une échelle des « races » humaines. Bien que l'auteur inclue les Juifs dans la race blanche, l'ouvrage est souvent utilisé par les antisémites racistes, qui séparent la race blanche entre la race aryenne et la race sémite. L'un d'entre eux, Houston Stewart Chamberlain, sera d'ailleurs l'une des principales inspirations d'Adolf Hitler et du racisme aryen du régime nazi⁶⁵. Notons d'abord que Pierre Gravel se tient très loin de cet antisémitisme « de peau ». Il fait parfois référence à la « race » juive, mais le terme « race » employé ici a la même définition que celle qu'on retrouve chez Groulx, soit une entité nationale et culturelle distincte⁶⁶.

L'hostilité de Gravel envers les Juifs tient davantage à l'association qu'il en fait avec les francs-maçons. Cette association prend chez lui l'allure d'un délire paranoïaque. Il estime à trois millions le nombre des francs-maçons en Amérique du Nord⁶⁷. Il affirme que le parlementarisme, de façon générale, est infesté par la franc-maçonnerie. Les parlementaires ne sont donc que des marionnettes au service de cette organisation secrète qui tire les ficelles des gouvernements soi-disant « démocratiques ». Gravel n'a pourtant rien inventé. Le 9 février 1933, *La Semaine religieuse* de Québec publie le sommaire d'une « enquête » sur la franc-maçonnerie aux États-Unis et donne les chiffres suivants : trois millions de francs-maçons, 304 à la Chambre des représentants, 65 au Sénat et 36 gouverneurs d'État.

Ces chiffres sont d'un certain « protestant américain, M. Moore⁶⁸ ». On ne peut évidemment pas reprocher à Gravel de prendre au sérieux les publications de l'archevêché de Québec.

Comme de nombreux membres du clergé catholique, Gravel fait de la lutte à la franc-maçonnerie son cheval de bataille. Au cours de l'élection provinciale de 1935, il souligne l'importance pour les chrétiens de ne pas voter pour un candidat franc-maçon. Les citoyens de l'Ontario, de la Saskatchewan et du Manitoba ont selon lui élu des gouvernements francs-maçons, avec les résultats catastrophiques que l'on sait pour les écoles francophones et catholiques⁶⁹. Dans ses articles et ses conférences, il qualifie volontiers les régimes démocratiques qui n'ont pas l'heur de lui plaire (la France, la Grande-Bretagne, les États-Unis...) de « démocraties maçonniques⁷⁰ ».

Selon Gravel, les francs-maçons ne sont pas exclusivement juifs, mais les Juifs sont majoritaires aux conseils supérieurs. Leur mot d'ordre ? « Populariser le vice dans les multitudes⁷¹. » Tout ce qui s'appelle « neutralité religieuse » n'est en réalité qu'un des moyens employés par les francs-maçons pour affaiblir l'intégrité de la foi catholique⁷². Leur influence est telle que tous les bons emplois et les postes d'administration leur sont réservés, ce qui explique que les Canadiens français soient maintenus dans des postes subalternes. L'abbé Gravel s'en prend en particulier aux auteurs qui, à l'exemple de Jacques Maritain, s'attaquent au fascisme plutôt qu'à la franc-maçonnerie, qui représente pourtant le véritable danger de l'heure⁷³.

Le discours de l'abbé Gravel puise également dans un certain antisémitisme social. Les Juifs y sont fréquemment utilisés comme anti-modèles. Gravel se sert de l'image des Juifs pour représenter les adversaires des combats dans lesquels il veut entraîner les Canadiens français, y compris le combat syndical. En 1936, lui et le curé Édouard-Valmore Lavergne donnent une conférence pour les ouvriers syndiqués d'Asbestos. Ils les encouragent à revendiquer leurs droits auprès de leurs patrons et insistent sur le fait que ceux-ci sont pour la plupart des étrangers⁷⁴. Gravel leur raconte alors l'histoire de Jean-Baptiste s'adressant aux Pharisiens venus à son baptême. Plutôt que de leur citer la version biblique : « Races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir⁷⁵ ? », il l'adapte à son discours : « Races de vipères, hypocrites ! Qui vous a appris à manger ainsi le bien du prochain ? » Cet extrait démontre bien l'association faite entre les Juifs et le patronat, qui selon Gravel abuse de l'ouvrier et refuse de lui donner un juste salaire. La « lutte » contre les Juifs fait donc partie intégrante du combat pour la nation. Le journaliste français Louis Veuillot est pour Gravel un modèle à ce sujet : « Sans préconiser la persécution des Juifs, il voulait qu'avant tout, les Français soient maîtres chez eux⁷⁶. » Au même titre que les Anglais, les Juifs sont des obstacles à l'accomplissement du destin des Canadiens français, qui est de former un État indépendant, français et catholique.

En novembre 1938 se produit en Allemagne la Nuit de Cristal. Des fenêtres de maisons et de boutiques sont fracassées, des appartements saccagés et les synagogues détruites. Le tout est encadré par la police et le gouvernement qui ne fixent que de minces limites. Par la suite, des Juifs sont arrêtés et envoyés dans des camps de concentration. Heinz Lauber fait le bilan suivant : 267 synagogues détruites, 7 500 commerces vandalisés, 91 Juifs assassinés et des centaines morts des mauvaises conditions au cours de leur détention. Le rapport officiel du gouvernement nazi fait état de 36 morts et du même nombre de blessés⁷⁷. Il s'agit incontestablement d'un tournant dans la politique antisémite en Allemagne.

Après la Nuit de Cristal, l'abbé Gravel craint que le Canada ne devienne un asile pour les Juifs. Dénonçant la campagne « pro-sémite » qui sévit au Québec, il critique ceux qui appellent au secours des Juifs, mais qui se sont tus lors des persécutions des catholiques au Mexique, en Espagne et en Russie⁷⁸. Il exprime ainsi sa position contre l'immigration juive : « Le Canada a été conquis au prix du sang de nos pères et nous n'avons pas le droit d'en faire une terre pour les étrangers. Nous avons assez de chômeurs actuellement et l'État doit les secourir avant de songer à recevoir des étrangers⁷⁹. » Gravel craint également l'impact de la puissance juive sur le renouveau national du Canada français. En 1939, alors que le Canada se prépare à accueillir 3 000 immigrants allemands, Gravel craint qu'il s'agisse en fait de 3 000 Juifs, « comme ceux qui ont participé à l'œuvre de désorganisation nationale de l'Espagne⁸⁰... » Les Juifs apparaissent à Gravel comme les auteurs et les participants d'un immense plan concerté pour détruire la religion, le sentiment national et le sens moral, où qu'ils soient.

Gravel n'est pas le seul à s'inquiéter de l'immigration juive. Cette inquiétude est présente chez les gouvernements de plusieurs pays. En 1938, les États-Unis ferment leurs portes aux immigrants en provenance d'Allemagne et d'Autriche. Après que la Grande-Bretagne ait accordé l'asile aux passagers du navire *Saint-Louis*, le *Daily Express* de Londres exprime l'opinion que le pays ne peut plus se permettre d'accueillir davantage de réfugiés, d'autant plus que ceux-ci sont un fardeau et une nuisance. Le gouvernement français ne réagit pas à la Nuit de Cristal et continue à traiter avec l'Allemagne⁸¹. Les réactions sont semblables au Canada. Le gouvernement canadien considère que les réfugiés du *Saint-Louis* ne répondent pas aux critères d'immigration et que le quota d'immigration juive a déjà été dépassé⁸². Lita-Rose Betcherman affirme que le refus du Canada est dû à la volonté de satisfaire le Québec, où le clergé catholique entretient depuis longtemps de forts sentiments de xénophobie et d'antisémitisme⁸³. Cette explication nous semble biaisée, d'autant plus que des études ont démontré que l'antisémitisme que l'on relevait au Québec était comparable à celui qu'on retrouvait au Canada. Par exemple, le politologue Martin Robin explique qu'il y avait un antisémitisme très fort à Toronto, où les Juifs et le bolchevisme étaient confondus. Des Juifs étaient attaqués en pleine rue, plusieurs commerces exerçaient de la

discrimination à leur endroit et la communauté juive subissait les attaques de nombreux périodiques tels que le *Bystander*, *The Week* et le *Telegram*⁸⁴. Le Québec était donc loin de détenir le monopole de l'antisémitisme au Canada. Certaines mises au point semblent nécessaires alors que plusieurs historiens et essayistes (Delisle, Betcherman, Pomeyrols) nous présentent toujours le Québec des années 30 et 40 comme une province fermée et réfractaire qui refuse d'entrer dans cette modernité dans laquelle baigne le Canada anglais depuis longtemps.

Notons tout de même que la Seconde Guerre mondiale et l'Holocauste n'enlèvent rien à l'antisémitisme de Pierre Gravel. En 1946, alors que se tient le procès de Nuremberg contre les chefs nazis, il publie un article dans le *Mégantic*⁸⁵ pour expliquer comment combattre les loges maçonniques. Parmi les livres dont il recommande la lecture, il cite *L'Amérique juive* de Pierre-Antoine Cousteau⁸⁶, *Comment reconnaître le Juif* du docteur George Montandon⁸⁷ ainsi que les pamphlets du « grand écrivain médecin Céline⁸⁸ ». Louis-Ferdinand Céline compte parmi les antisémites les plus hargneux de son temps. Gravel explique que ces volumes, comme ceux de Maurras, ont été mis à l'index par les Francs-maçons qui gouvernent la France. Comme les autres démocraties maçonniques, celle-ci est « contre la liberté d'écrire pour ceux qui voient clair⁸⁹ ». Les francs-maçons sont également toujours actifs au Canada français. Le fait que l'Institut démocratique du sénateur Télésphore-Damien Bouchard et le journal *Le Jour* de Jean-Charles Harvey s'attaquent constamment au régime du général Franco est selon Gravel la preuve de leur association à la franc-maçonnerie⁹⁰. À l'occasion, Gravel rappelle également la présence des Juifs dans la propagation et la défense des idéologies subversives du capitalisme⁹¹ et du communisme⁹². Le Juif demeure donc identifié à tout ce qui ne correspond pas à sa vision de la société canadienne-française. Comme la démocratie semble bien installée entre ses mains, il importe qu'on lui substitue un autre régime.

Le fascisme

À la lumière des faits que nous avons énumérés, cette question se pose : Gravel était-il fasciste ? Il est difficile d'y répondre étant donné les nombreuses définitions qui ont été attribuées au terme. Il faut d'abord éviter un piège dans lequel plusieurs sont tombés, celui d'associer systématiquement antisémitisme et fascisme. Mussolini a été au pouvoir pendant 16 ans avant de légiférer contre les Juifs, davantage dans le but d'attirer les bonnes grâces de Hitler que par véritable hargne personnelle⁹³. Le fascisme peut donc exister sans antisémitisme, et inversement.

Par ses critiques virulentes à l'endroit de la démocratie, son nationalisme ardent et son antisémitisme, Gravel se rapproche de ce qui est devenu le portrait type du fasciste. Par ailleurs, il affiche à plusieurs occasions ses sympathies pour l'extrême droite française. À de multiples occasions, il clôt ses discours par la maxime suivante : « Demain sur nos tombeaux, les blés seront plus beaux⁹⁴ ! » Il s'agit d'un extrait de « La France bouge », le

chant de marche des Camelots du roi, bras armé de l'Action française de Paris⁹⁵. Par ailleurs, une anecdote de la Seconde Guerre mondiale pourrait nous plonger dans de sérieux doutes quant aux sympathies fascistes de l'abbé Gravel. En 1941, *Le Jour* fait le compte-rendu d'une réunion présidée par Gravel. L'abbé y aurait fait, à plusieurs occasions, le « salut fasciste » à l'assistance⁹⁶. Est-ce un signe de son engouement pour le fascisme et les régimes qui s'en réclament ? Il s'en défend bien. Plus de trente ans plus tard, le journaliste Fernando Lemieux se souvient de l'événement et cite la défense de l'abbé Gravel, qui avait évidemment escompté des réactions de la part de son auditoire : « Savez-vous qui m'a enseigné ce geste ? dit-il à la foule. Ce n'est ni Hitler, ni Mussolini. C'est mon premier livre d'histoire sainte qui raconte qu'Abraham avait ainsi salué son peuple. Abraham était-il un traître ? Ses descendants s'en voudraient de le traiter ainsi⁹⁷. » Son geste visait probablement davantage à provoquer qu'à exprimer de réelles sympathies pour Hitler ou pour le fascisme en général. C'est pourquoi, il est nécessaire de procéder à une analyse plus approfondie du discours.

Par contre, on trouve chez Gravel plusieurs éléments inhérents aux doctrines fascistes : un nationalisme exacerbé, la recherche d'une troisième voie entre les excès du capitalisme et la menace du communisme et une opposition virulente au régime parlementaire. Un autre point généralement reconnu du fascisme est la légalisation de la violence et son utilisation dans l'exercice du pouvoir. Malgré sa position d'ecclésiastique, Gravel ne condamnait aucunement la violence et se montrait même parfois enclin à l'utiliser, comme le démontre son appel à la révolution. Dans une de ses conférences sur le séparatisme, il invite les Canadiens-français à se dresser contre les prêcheurs de bonne entente, qui sont des traîtres à notre race, à l'exemple de l'Italie, de l'Allemagne, dont la violence était déjà connue à l'époque⁹⁸. Dans une causerie radiophonique, il cite un verset du livre de Jérémie : « Maudit soit l'homme qui retient son glaive pour ne pas verser le sang ! Le respect de la justice, qui est la loi de Dieu, doit passer avant la déférence qui peut être due à l'homme⁹⁹. » L'abbé s'est d'ailleurs montré à quelques occasions prêt à utiliser lui-même la violence contre ses ennemis. Exaspéré par les nombreuses attaques du journaliste Jean-Charles Harvey contre Lionel Groulx, Gravel avait publiquement adressé le défi suivant au directeur du *Jour* : « Groulx a 60 ans et il ne se battra pas contre Harvey, mais moi, j'ai 39 ans, et je suis prêt à me battre¹⁰⁰. » Contre les ennemis de la nation et de la religion, hors de question de tendre l'autre joue.

Les régimes fascistes ont également en commun d'avoir été dirigés par un chef charismatique autour duquel un culte s'est établi. De son côté, Gravel n'a ménagé aucun effort pour construire le culte de Lionel Groulx, « notre grand éveillé national¹⁰¹ ». Gravel est plus élogieux vis-à-vis du chanoine Groulx que de n'importe quel chef politique. Il n'a pourtant jamais exprimé le désir, même implicitement, de le voir se faire politicien. Il appelle seulement de ses vœux un chef qui appliquerait les

enseignements de Lionel Groulx dans leur intégralité¹⁰². C'est la raison pour laquelle il appuie l'Action libérale nationale lors des élections de 1935, 1936 et 1939, puis le Bloc populaire lors des élections de 1944. Le culte du chef est évident dans son discours lorsqu'il donne en exemple les pays étrangers. Salazar, Franco et Pétain sont tous trois des héros de qui les Canadiens français devraient apprendre.

Tous ces éléments combinés suffisent-ils à faire de Pierre Gravel un intellectuel fasciste? La définition nuancée de Pierre Milza permet de nous éloigner des stéréotypes. Le discours de Gravel est peu révolutionnaire. Il propose bien un projet de révolution à ses compatriotes, mais n'est pas révolutionnaire, qui prétend l'être. Gravel propose moins l'établissement d'un ordre nouveau qu'un retour à tout ce qui a selon lui fait la gloire de la Nouvelle-France. Ses cibles sont tout ce qui a bouleversé l'ancien régime : le parlementarisme britannique, le capitalisme qui l'a accompagné, le fédéralisme canadien dans lequel se perd l'élément français et catholique ainsi que la franc-maçonnerie à qui tout cela profite. C'est en s'attaquant à tous ces maux que les Canadiens français pourront restaurer leur société et la ramener à sa gloire ancienne.

Ensuite, Milza distingue le fascisme des autres dictatures par la présence du totalitarisme. L'État français indépendant projeté par l'abbé Gravel ne saurait être totalitaire, puisque le nouvel État se devrait d'être fidèle aux enseignements de l'Église et aux commandements du pape. Par ailleurs, l'abbé Gravel est bien plus inspiré par les États autoritaires (Franco, Salazar et Pétain), qui font l'objet de ses conférences¹⁰³, que par les États totalitaires (Hitler et Mussolini), qui ne sont cités qu'occasionnellement et pour des exemples bien précis, tels que l'éducation nationale.

Finalement, Milza considère l'impérialisme et le militarisme comme parties inhérentes des fascismes. Selon l'historien Michel Winock, l'impérialisme relié au fascisme explique son échec en France¹⁰⁴. Les volontés expansionnistes ont été amplement démontrées du côté de Mussolini, d'Hitler et même dans une moindre mesure de Salazar, qui cherche à resserrer les liens entre la métropole et les colonies afin que le Portugal ne soit plus considéré comme un petit pays¹⁰⁵. Du côté de la France, après 1918, les conquêtes étaient déjà réalisées. La guerre avait été gagnée et il n'existait pas de réelle attitude revancharde. Contrairement au fascisme italien ou allemand, le fascisme français est pacifiste¹⁰⁶. La situation française n'est donc pas comparable à la situation italienne ou allemande.

Considérant le discours national de Gravel, il serait facile d'en faire un patriote revancharde. Il est évident qu'il nourrit une sévère rancune à l'égard de la Grande-Bretagne pour la Conquête et tout ce qu'ont vécu les Canadiens français sous le régime britannique. Par ailleurs, il affirme à de nombreuses occasions son désir de répandre la culture française et catholique en Amérique du Nord. En 1945, il lance l'idée d'inclure à l'État français le nord de l'Ontario¹⁰⁷. Peut-on conclure que Gravel envisagerait des guerres d'expansion dans le cas de l'avènement d'un État français?

Considérant ses critiques envers l'impérialisme et sa méfiance envers l'élément anglais et protestant, il est plutôt probable que sa république française idéale adopte une attitude isolationniste.

L'abbé Pierre Gravel est moins un fasciste qu'un réactionnaire. Il est depuis le début de sa vie d'adulte opposé à l'impérialisme, dont il a vu les conséquences au cours de la Première Guerre mondiale. Il s'oppose au libéralisme par lequel ses valeurs sont attaquées et semblent disparaître peu à peu. Dans les excès du capitalisme, il voit l'avènement prochain du communisme. Dans la liberté d'expression, il ne voit que les idées « subversives » de Téléphore-Damien Bouchard, de Jean-Charles Harvey et de tous les autres qui attaquent le nationalisme canadien-français et la place du clergé. Dans la démocratie, il voit le règne de la médiocrité, les intérêts nationaux sacrifiés aux intérêts partisans et l'intérêt de la population sacrifié à celui de la haute finance. La « juiverie » et la franc-maçonnerie, inextricablement liées l'une à l'autre, permettaient de donner un visage à tous ces ennemis. Le capitalisme, le communisme, le libéralisme, le parlementarisme, les idées subversives véhiculées par la presse et par le cinéma émanaient d'une seule et même origine. L'autoritarisme était évidemment un véhicule de choix pour combattre cet ennemi colossal.

Conclusion

Si nous nous fions à la définition de Milza, il est évident que Gravel ne peut être qualifié de fasciste. Ses critiques de la démocratie, son nationalisme et son antisémitisme ne suffisent pas à en faire un disciple de Mussolini ou d'Hitler. Cependant, pour en arriver à une réponse définitive, nous devons considérer le contexte dans lequel évolue l'abbé Gravel. Contrairement au marxisme, le fascisme n'était pas pourvu d'une doctrine construite préalablement à la mise en place du nouvel État. Mussolini et Hitler ont dû modeler leur régime afin de l'adapter à la réalité de leur pays respectif. Selon Robert O. Paxton, la réussite des groupes fascistes en France a été inversement proportionnelle à leur ressemblance aux régimes italien et allemand¹⁰⁸. Il faut donc tenir compte de l'adaptation nécessaire de l'idéologie fasciste sur le territoire auquel on veut l'appliquer et non s'arrêter à établir dans quelle mesure le projet présenté se rapproche du fascisme italien et du nazisme allemand. Il existe tout de même une certitude : le « fascisme » de l'abbé Gravel se serait tenu très loin de celui de Mussolini et encore plus de celui d'Hitler. Il serait nécessaire de réaliser une étude plus approfondie sur ce qu'aurait pu être le « fascisme québécois » avant de déterminer si Gravel aurait pu y appartenir.

Les manifestations de la « tentation fasciste » de la droite nationaliste québécoise et de l'antisémitisme qui semble l'avoir accompagné ont été amplement démontrées et documentées. Les historiens ont toutefois accordé moins d'attention au fondement du discours des intellectuels et des politiciens associés à ce courant. Cette analyse serait pourtant nécessaire afin de réellement comprendre la portée réelle du fascisme au Québec. Le cas de Pierre Gravel est-il unique ou est-il au contraire le

représentant d'une tendance plus grande? Le discours politique des « fascistes » québécois était-il plus près d'un réactionnaire tel que l'abbé Gravel ou alors d'un national-socialiste avoué tel qu'Adrien Arcand? Une analyse approfondie serait nécessaire afin de mieux interpréter la prétendue « imprégnation fasciste¹⁰⁹ » du Québec.

Notes

1. Esther Delisle, *Le traître et le juif: Lionel Groulx, Le Devoir, et le délire du nationalisme d'extrême droite dans la province de Québec: 1929-1939*, Outremont, L'Étincelle, 1992, 284 p.
2. Catherine Pomeyrols, *Les intellectuels québécois: formation et engagements: 1919-1939*, Paris, L'Harmattan, 1996, 537 p.
3. Lita-Rose Betcherman, *The Swastika and the maple leaf: fascist movement in Canada in the thirties*, Toronto, Fitzhenry and Whiteside, 1975, 167 p. (rééd. 1978, 224 p.)
4. Catherine Pomeyrols, *op. cit.*, p. 21.
5. Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche: l'idéologie fasciste en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 218.
6. Pierre Milza, *Fascisme français: passé et présent*, Paris, Flammarion, 1987, *Fascisme français*, p. 20.
7. *Ibid.*, p. 57-58.
8. Voir les plans de conférence contenus dans le fonds Pierre Gravel: BANQ, Centre d'archives de Québec, Fonds P404.
9. Surnom attribué par Fred Rose. Fred Rose, *La cinquième colonne d'Hitler dans Québec*, s. l., s. n., p. 18. Le père Charles Coughlin est un prêtre catholique américain connu pour sa très populaire émission de radio des années 1930 où il exprimait un antisémitisme sans borne et une sympathie prononcée pour les régimes fascistes. Voir: Donald Warren, *Radio Priest: Charles Coughlin The Father of Hate Radio*, New York: The Free Press, 1996.
10. Surnom attribué par Jean-Charles Harvey: « Cet ineffable abbé Gravel », *Le Jour*, 22 novembre 1941.
11. Surnom attribué par les gendarmes de la police montée, aux dires de Jacques Normand. Jacques Normand, *De Québec à Tizi-Ouzou*, Montréal, Éditions Stanké, 1980, p. 55.
12. Quelques exemples: « Pierre Gravel: un patriote », *La Nation*, 7 avril 1938, « Le patriotisme d'après M. l'abbé P. Gravel », *La Nation*, 29 avril 1938, « L'abbé Gravel à Saint-Roch », *La Nation*, 1^{er} décembre 1938.
13. Le fonds Pierre Gravel contient de nombreux cartables de coupures de presse contenant des comptes-rendus de ses conférences données devant les groupes mentionnés.
14. « Chez les graveleux », *Le Jour*, 20 octobre 1945.
15. Auguste Viatte, *D'un monde à l'autre: journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, vol. 2, p. 237.
16. Mathieu Noël, *Lionel Groulx et le réseau indépendantiste des années 1930*, Montréal, VLB éditeur, 2011, p. 109.
17. Esther Delisle, *Mythes, mémoires et mensonges: l'intelligentsia du Québec devant la tentation fasciste: 1939-1960*, Éditions Multimédia Robert Davies, Westmount, 1998, p. 159.

18. Robert Rumilly, *Histoire de la province de Québec*, Montréal, Fides, Vol. 35-41.
19. Esther Delisle, *op. cit.*, p. 34.
20. Zeev Sternhell, *Les anti-lumières: du 18^e siècle à la guerre froide*, Paris, Fayard, 2006, p. 9-12.
21. *Ibid.*, p. 49.
22. *Ibid.*, p. 332.
23. Colette Capitan Peter, *Charles Maurras et l'idéologie d'Action française: Étude sociologique d'une pensée de droite*, Paris, Éditions du Seuil, 1972, p. 51-53.
24. « La dégénérescence masculine », *Le Carillon*, juin-juillet 1930.
25. « Le devoir des électeurs », *Le Canadien*, 28 novembre 1935.
26. *Ibid.*
27. *Ibid.*
28. *Ibid.*
29. BANQ, Centre d'archives de Québec, Fonds Pierre Gravel (P404), Cahiers de plans de conférence: Causerie à la jeunesse nationale de Beauport, le 19 février 1936.
30. *Ibid.*
31. *Ibid.*
32. Pierre Gravel, *Pour assurer l'avenir*, Québec, L'Action sociale, 1926, p. 46.
33. Pierre Gravel, *Pour assurer l'avenir*, Québec, L'Action sociale, 1926.
34. *Ibid.*, p. 46.
35. « Jeunesse et labeur: Vocation de l'élite », *Le Mégantic*, 5 mars 1930.
36. « Grande manifestation des mouvements spécialisés en l'honneur de Dollard des Ormeaux », *L'Événement*, 29 mai 1939.
37. « Nos devoirs sociaux », *Le Mégantic*, 18 mai 1933.
38. « Rôle que doit jouer le clergé dans la société », *La Presse*, 16 décembre 1935.
39. Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 250; Zeev Sternhell, *op. cit.*, p. 342.
40. « L'Union des patriotes », *L'Événement*, 21 mai 1938.
41. « Le devoir des électeurs », *Le Canadien*, 28 novembre 1935.
42. Eugen Weber, *L'Action française*, Paris, Stock, 1962, p. 531-533.
43. « D'où vient la démocratie », *Le Mégantic*, 14 mars 1946.
44. *Ibid.*
45. « Réponse spirituelle de l'abbé Gravel », *L'Événement et Le Soleil*, 19 mai 1938.
46. André-J. Bélanger, *L'apolitisme des idéologies québécoises: le grand tournant de 1934-1936*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1974, p. 315-316.
47. « M. l'abbé Pierre Gravel et l'œuvre de Jean Talon », *L'Action catholique*, 17 mars 1936.
48. Xavier Gélinas, *op. cit.*, p. 19.
49. François Huguenin, « À l'école de l'Action française: un siècle de vie intellectuelle », Paris, J.-C. Lattès, 1998, p. 440.
50. Michel Winock, *Nationalisme, antisémitisme et fascisme en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1990, p. 249.
51. Zeev Sternhell, *Ni droite ni gauche: l'idéologie fasciste en France*, Paris, Éditions du Seuil, 1983, p. 218.
52. « Patrie et patriotisme », *Le Canadien*, 2 juillet 1925.
53. « M. Gravel, hôte de la Ligue des Patriotes », *L'Action catholique*, 2 novembre 1939.
54. « Déclarations opportunes », *Le Mégantic*, 20 février 1947.
55. « Sans titre », *Le Nouvelliste*, 25 juin 1943.

56. « Bloc-Notes », *Le Mégantic*, 10 juin 1926.
57. « Soirée de la section St-Pascal », *L'Action catholique*, 12 février 1937.
58. Fonds Pierre Gravel, Plans de conférence, Messe de 9 ¼ à la crypte de St-Roch, 2 juillet 1944.
59. « Nouvelles de France et du pays », *Le Mégantic*, 28 février 1945.
60. « Une causerie de l'abbé P. Gravel », *L'Événement*, 6 février 1946.
61. « Robert Rumilly », *Le Mégantic*, 12 décembre 1946.
62. « Une réunion nationaliste à Saint-Roch », *L'Événement*, 5 avril 1938.
63. « M. Gravel, hôte de la Ligue des Patriotes », *L'Action catholique*, 2 novembre 1939.
64. Joseph A. Gobineau, « Essai sur l'inégalité des races humaines », Chicoutimi, J.-M. Tremblay, 2004.
65. Jacques Georgel, *Les eurodictatures : fascisme, 1922-1945, salazarisme, 1926-1968, nazisme 1933-1945, franquisme, 1936-1975 : étude comparative*, Rennes, Éditions Apogée, 1999, p. 69-73.
66. Patrice Groulx, *Pièges de la mémoire : Dollard des Ormeaux, les Amérindiens et nous*, Éditions Vent d'Ouest, Hull, 1998, p. 217-218.
67. « La lutte contre les sectes maçonniques », Heure sainte à Saint-Roch de Québec, le 8 novembre 1936.
68. « Les francs-maçons aux États-Unis », *La Semaine religieuse*, 9 février 1933.
69. « Le devoir des électeurs », *Le Canadien*, 28 novembre 1935.
70. « Démocraties maçonniques », *Le Mégantic*, 28 mars 1946.
71. « La lutte contre les sectes maçonniques », Heure sainte à Saint-Roch de Québec, le 8 novembre 1936.
72. « Bloc-notes », *Le Mégantic*, 14 octobre 1925.
73. « La lutte contre les sectes maçonniques », Heure sainte à Saint-Roch de Québec, le 8 novembre 1936.
74. « Réunion le vingt-huit, à Asbestos », *L'Action catholique*, 7 juillet 1936.
75. Matthieu 3, 7.
76. « L'abbé Gravel a parlé de Louis Veillot », *L'Événement*, 3 avril 1940.
77. Saul Friedländer, *Nazi Germany and the Jews, The Years of Persecution 1933-1939*, New York, HarperCollins Publisher, vol. 1, 1997, p. 269-276.
78. « Le conflit espagnol et ses leçons », *L'Action catholique*, 28 novembre 1938.
79. « M. l'abbé P. Gravel et le problème juif », *L'Action catholique*, 5 décembre 1938.
80. « Conférence de L'abbé Gravel à Saint-Roch », *Le Soleil*, 8 mars 1939.
81. Saul Friedländer, *op. cit.*, p. 299-300.
82. Lita-Rose Betcherman, *Ernest Lapointe: Mackenzie King's Great Quebec Lieutenant*, Toronto, University of Toronto Press, 2002, p. 269-270.
83. *Ibid.*, p. 241-243; 252-254.
84. Martin Robin, *Le spectre de la droite : histoire des politiques nativistes et fascistes au Canada entre 1920 et 1940*, Montréal, Balzac-le-Griot, 1998 p. 164-165.
85. « Démocraties maçonniques », *Le Mégantic*, 28 mars 1946.
86. Pierre-Antoine Cousteau, « L'Amérique juive », Les Éditions de France, 1942.
87. George Montandon, « Comment reconnaître le Juif? », Nouvelles Éditions françaises, 1940.
88. Louis-Ferdinand Céline, *Bagatelles pour un massacre*, Denoël & Steele, Paris, 1937, *L'École des cadavres*, Denoël, Paris, 1938, *Les Beaux Draps*, Nouvelles Éditions françaises, Paris, 1941.
89. « Démocraties maçonniques », *Le Mégantic*, 28 mars 1946.

90. « Critiques formulées par l'abbé Gravel », *L'Événement*, 4 juin 1946.
91. « Le bon sens de la vie », *Le Mégantic*, 9 mai 1946.
92. « Ça et là », *Le Mégantic*, 13 février 1947.
93. Pierre Milza, *Mussolini*, Paris, A. Fayard, 1999, p. 752-756.
94. « Patrie et patriotisme », *Le Canadien*, 2 juillet 1925, « Réunion le vingt-huit, à Asbestos », *L'Action catholique*, 7 juillet 1936, « Causerie sur Jeanne d'Arc à Saint-Roch », *L'Action catholique*, 19 octobre 1938.
95. Albert Marty, *L'Action française racontée par elle-même*, Nouvelles éditions latines, 1968, p. 92
96. « Cet ineffable abbé Gravel », *Le Jour*, 22 novembre 1941.
97. « L'abbé Pierre Gravel a encore le culte de Dollard à cœur », *Le Soleil*, 2 mai 1974.
98. « Lévis célèbre magnifiquement la fête de Dollard », *L'Action catholique*, 29 mai 1939.
99. Pierre Gravel, *Mélanges sociaux*, Thetford-les-Mines, 1935, p. 14.
100. « M. l'abbé P. Gravel s'attaque au *Jour* », *L'Événement*, 28 novembre 1938.
101. « Protestation de la Ligue des Patriotes », *L'Action catholique*, 9 décembre 1938.
102. « L'abbé Pierre Gravel à la L. des Patriotes », *L'Action catholique*, 21 mai 1938.
103. Sur Salazar : « Conférence de l'abbé Gravel à Saint-Roch », *L'Action catholique*, 5 avril 1938. Sur Franco : « Le conflit espagnol et ses leçons », *L'Action catholique*, 28 novembre 1938. Sur Pétain : « "Travail, famille, patrie", voilà ce qui sauve la France », *L'Action catholique*, 25 novembre 1940.
104. Michel Winock, *op. cit.*, p. 270-271.
105. Jacques Georgel, *Le salazarisme : histoire et bilan 1926-1974*, Paris, Éditions Cujas, 1981, p. 247-248.
106. Michel Winock, *op. cit.*, p. 268.
107. « Nous ferons l'avenir », *Le Mégantic*, 21 juin 1945.
108. Robert O. Paxton, *Le fascisme en action*, Paris, Éditions du Seuil, 2004, p. 123.
109. Esther Delisle, *Essais sur l'imprégnation fasciste au Québec*, Montréal, Éditions Varia, 2002, 257 p.